RUGBY AUVERGNE RHÔNE-ALPES

A Chaponnay, le 20 juin 2018

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
le Samedi 9 juin 2018
à 11 heures 45

à CHAPONNAY

Nombre de Clubs Présents : 138 Clubs

Nombre de Clubs Représentés : 53 Clubs

Total des Clubs Présents et Représentés : 191 Clubs soit 1409 Voix

Rappels pour la Ligue AuRA :

- 270 Clubs actifs
- 1 778 Voix

Quorum à respecter en A.G.E. :

- 50 % des Clubs présents ou représentés = 135 Clubs
- 50 % des Voix présentes ou représentées = 889 Voix

Enregistrement des Pouvoirs et des Procurations :

- 191 Clubs, soit 70,74 % des Clubs actifs
- 1409 Voix, soit 79,25 % des Voix possibles

PC

1) Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Le Président Patrick CELMA prononce l'ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire, à la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Il adresse à nouveau ses remerciements aux Présidents des Comités Territoriaux, aux Présidents des ComitésDépartementaux, ainsi qu'à tous les Clubs qui ont fait le déplacement.

2) Commission Electorale et organisation des votes :

Patrick CELMA informe à nouveau les participants de la constitution des Commissionsmises en place pour gérer le déroulement des votes en Assemblée Générale Ordinaire et confirme leur composition.

Composition de la Commission Electorale :

- Président : Raphaël GOURJUX
- Vice-Président : Jean CONNORD
- Secteur Montbonnot : Pierric GERBIER
- Secteur Drôme-Ardèche : Jacques RENOUARD
- Secteur Chaponnay : Jo FOURNIER
- Secteur Clermont-Ferrand : Gérard COUPY

Composition de la Commission de vérification des pouvoirs et procurations (4 Secteurs) :

- Jean-Pierre BABAULT
- Thierry BATAIL
- Gérard CHRISTOPHE
- Auguste CORRARO
- François MEGARD
- Yves LE NAOUR
- Thierry PAILLERET

Patrick CARRE, Secrétaire Général, rappelle les modalités de vote.
Il précise notamment que l'appel des Clubs, et les vérifications (affiliations, pouvoirs, procurations) ainsi que la remise des bulletins de vote ont débuté à 10 h en Salle Alamercery.
Il rappelle enfin le double quorum à respecter en A.G.O. en prenant en compte les Pouvoirs et les Procurations.

3) Intervention du Président de la Commission Electorale :

Raphaël GOURJUX, Président de la Commission Electorale, annonce que l'Assemblée Générale Ordinaire peut se dérouler normalement, car les quorums sont atteints :

Sur les 270 Clubs, représentant 1 778 Voix au total

- **191 Clubs sont présents ou représentés= 70,74 % des Clubs actifs**
- **1 409 Voix sont retenues= 79,25 % de la totalité des Voix sollicitées**

4) Rapport Moral du Président de la Ligue Patrick Celma :

Ce rapport moral est succinct, il prend en compte les activités conduites sur 5 mois.

Pour information, voici quelques rappels de dates :

- 15 juin : A.G.O et A.G.E du Comité Drôme-Ardèche à Saint Marcel les Valence.
- 16 juin : A.G.O et A.G.E du Comité des Alpes à Montbonnot.
- 16 juin : A.G.O et A.G.E du Comité d'Auvergne à Clermont Ferrand.

Il est important, également, de rappeler les échéances passées et les objectifs de ces diverses Assemblées Générales :

- Décembre 2016 : Élection de Bernard LAPORTE à la Présidence de la F.F.R.

- Juin 2017 : Congrès de Bourges = vote à l'unanimité sur l'ensemble des Rapports Fédéraux.

- 23 septembre 2017 à Avignon : A.G.E avec adoption des modifications des Statuts et Règlements et mise en place des Ligues Régionales (en application de la Loi NOTRE).

- 9 décembre 2017 : Élection et création de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes (AuRA). Notre liste est élue à plus de 87 % des voix.

- Mars / Avril 2018 : Adoption des projets de traités de fusion par la Ligue et les Comités Directeurs des 4 Comités Territoriaux.

Tous les votes effectués avec une très large majorité au cours de ces diverses réunions se sont révélés largement favorables à la politique définie par la Fédération.

La présence de tous les Clubs est, de fait, indispensable pour valider cette nouvelle structure :

(Commissions Régionales, Bureaux et Comités Directeurs, organigrammes, organisation sportive et administrative).

A ce jour, les élus de la Ligue ont travaillé sur l'organisation générale et sur la mise en place :

- Des épreuves régionales.

- Des règlements sportifs et financiers.

- Des Officiels de Matchs (Arbitres et Représentants Fédéraux),

- De la formation des éducateurs.

- Des sélections régionales.

- Du plan d'orientation stratégique (P.O.S).

- Des études relatives aux coûts assumés par les Clubs : mise en place d'un forfait arbitrage et d'un règlement avancé par la Ligue,

- du site internet de la ligue par notre Directeur Opérationnel et ce, à partir du mois de juillet 2018, avec envoi régulier d'une Newsletter.

Parallèlement à toutes ces missions sportives, la Ligue AuRA s'attelle à pérenniser les emplois administratifs et sportifs.

A cet effet, la commission ressources humaines a rencontré lors d'entretiens individuels, tous les salariés des Comités Territoriaux et Départementaux.

Chaque Maison Ovale des Territoires (M.O.T) deviendra, à compter du 1er juillet 2018, un centre de ressources, un lieu de rencontres et de réunions au service des Clubs.

5) Rapport d'Activité par le Secrétaire Général de la Ligue Patrick Carré :

Patrick Carré souligne que c'est un exercice particulier que de faire un Rapport d'Activité pour une année de transition qui a débuté le 9 décembre.

En effet, le fonctionnement général et les actions sportives se sont poursuivis dans les 4 C.T. et dans les 12 C.D., lors de la Saison 2017-2018.

Le travail au sein de la Ligue a été axé sur la construction des Fondations, sur l'Aspect statutaire et sur la mise en œuvre du Projet général.

Le Rapport d'Activité a été envoyé à tous les Clubs, par courrier électronique, et se trouve disponible dans chaque pochette remise aux Clubs présents à cette Assemblée Générale.

Patrick CARRE commente les différents chapitres de ce Rapport d'Activité.

Le Secrétaire Général termine en rappelant la mise en place de 31 Commissions Régionales, dont 6 Commissions obligatoires : Commissions Régaliennes, Commission des Arbitres, Commission des R.F., Commission Médicale)

Les listes de ces Commissions et de tous leurs Membres ont été transmises aux Clubs et sont disponibles dans les pochettes Clubs.

Il est rappelé que ces listes ont été établies sur le critère de Dirigeants volontaires en Clubs, en C.D. ou en C.T. Un appel de candidatures a été émis auprès des 270 Clubs actifs avec la première Newsletter.

Les Commissions peuvent être complétées avec les « bonnes volontés » disponibles (à faire valider par les Présidents de Commissions).

RAPPORT D ACTIVITE 2017 - 2018 :

VIE STATUTAIRE

ORGANISATION GENERALE

- 1 Comité Directeur avec :
  ... 40 Elus
  ... 12 Présidents de Comités Départementaux
  ... 4 Chargés de Missions
- 1 Bureau Directeur avec 19 Membres
- 31 Commissions Régionales, dont 6 Commissions Statutaires :
  ... Commission de Discipline
  ... Commission des Règlements
  ... Commission des Appels
  ... Commission de l'Arbitrage
  ... Commission des Représentants Fédéraux
  ... Commission Médicale
- 1 D.T.L. (Directeur Technique de Ligue)
- 4 Référents salariés (1 dans chaque Maison Ovale)
- Organigramme Fonctionnel avec répartition des missions des Elus
- Organigramme des Vice-Présidents (rôles et missions)

CALENDRIER

- 16 Octobre 2017, 1ère Assemblée Générale constitutive
- 9 décembre 2017, 2ème Assemblée Générale Elective
- Mercredi 10 janvier 2018, Bureau Directeur (Visio)
- Samedi 13 janvier 2018 de 10h à 13h, Comité Directeur à CHAPONNAY
- Mercredi 27 janvier 2018, Bureau Directeur (Visio)
- Samedi 10 mars 2018 à 14h, Bureau Directeur à MONTBONNOT
- Samedi 17 mars 2018 de 10h à 13h, Comité Directeur à CHAPONNAY
- Samedi 7 avril 2018 de 10h à 13h, Comité Directeur à CHAPONNAY
- Vendredi 27 avril 2018 de 10h à 13h, Bureau Directeur (Visio)
- Mercredi 16 mai 2018 de 10h à 13h, Bureau Directeur à CHAPONNAY
- Samedi 26 mai 2018 de 9h30 à 12h30, Comité Directeur à CHAPONNAY
- Samedi 9 juin 2018 de 10h à 15h, Assemblée Générale de la Ligue AuRA à CHAPONNAY
- Samedi 9 juin 2018, Assemblée Générale du Comité Territorial du Lyonnais
- Vendredi 15 juin 2018, Assemblée Générale du Comité Territorial Drôme Ardèche
- Samedi 16 juin 2018, Assemblée Générale du Comité Territorial des Alpes
- Samedi 16 juin 2018, Assemblée Générale du Comité Territorial Auvergne
- Samedi 23 juin 2018 de 10h à 13h, Bureau Directeur (Visio)

- Samedi 7 juillet 2018 de 10h à 13h, Bureau Directeur à CHAPONNAY
- Mercredi 29 août 2018 de 18 h à 20 h, Bureau Directeur (Visio)
- Samedi 15 septembre 2018 de 9h30 à 12h30, Comité Directeur à CHAPONNAY
- Mercredi 10 octobre 2018 de 18h à 20h, Bureau Directeur (Visio)
- Mercredi 14 novembre 2018 de 18h à 20h, Bureau Directeur (Visio)
- Samedi 1er décembre 2018 de 9h30 à 12h30, Comité Directeur à CHAPONNAY
- Mercredi 12 décembre2018 de 18h à 20h, Bureau Directeur (Visio)

COPIL et Traités de Fusion

- Mise en place du Comité de Pilotage (COPIL) avec le Cabinet Accord Sport

- Préparation des 4 Traités de Fusion (Alpes, Auvergne, Drôme-Ardèche, Lyonnais) et du Traité A.P.A. (Limousin)

- Présentation et vote dans les 5 Comités Territoriaux et au Comité Direction Ligue

Echéances :

- Octobre 2017 à janvier 2018 :
  ... Collecte des éléments nécessaires à la Fusion dans les C.T.
  ... et transfert sur le DRIVE dédié à cet effet.

- 31 décembre 2017 :
  ... Situation comptable intermédiaire
  ... Réunions de préparation avec la F.F.R.

- Janvier et février 2018 :
  ... Réunion d'accompagnement C.T. et Ligue
  ... Evaluation des Apports
  ... Rédaction des Projets de Traités de Fusion
  ... Assistance à la préparation budgétaire

- 28 février 2018 : Finalisation des 5 Projets de Traités de Fusion

- Mars à mai 2018 :
  ... Approbation des Traités par les Comités Directeurs des C.T. et de la Ligue
  ... Réalisation des formalités de publicité
  ... Mise à disposition des informations obligatoires

- Juin 2018 : Approbation des Traités de Fusion par les Assemblées Générales Extraordinaires des C.T. et de la Ligue

- Juillet 2018 : Réalisation des démarches Post-Fusion

HAUT NIVEAU JEUNES ET ACADEMIES

L'Académie Fédérale

- est une Structure mixte (*Filles et Garçons - tranche d'âge concernée : 16 – 18 ans*) qui remplace les Pôles Espoirs (VILLEFRANCHE, ISSOIRE, et USSEL pour notre Région) : elle est gérée directement par la D.T.N. en partenariat avec les Associations des Clubs Professionnels.

- 3 Académies Fédérales ouvriront en septembre 2018 : CLERMONT, LYON, GRENOBLE

- Le Concours pour les garçons a eu lieu le 2 mai 2018 à DIJON.

- Pour les filles, il n'y a pas eu de Concours : une liste de joueuses a été proposée à la D.T.N.

- Les filles et les garçons, actuellement en Pôle Espoirs, seront répartis en fonction de leur lieu de résidence et/ou de leur Club d'appartenance.

L'Académie Régionale

- est une Structure mixte (*Filles et Garçons - tranche d'âge concernée : 16 – 18 ans*) dont l'implantation, à l'initiative de la Ligue AuRA, sera géographique, sur des Secteurs ne comportant pas d'Académie Fédérale de proximité.

- Actuellement 3 Secteurs ont fait l'objet de réunions, pour une ouverture possible en septembre 2018 :
  ... Pays de Savoie
  ... Drôme-Ardèche
  ... Cantal / Issoire

- Deux Secteurs font l'objet d'une étude :
  ... Pays de Loire
  ... Bassin Berjallien

Une concertation sera nécessaire, avec la Section « Développement » de la Ligue, présidée par Gérard BERTIN.

Centre d'Entraînement Labellisé (CEL)
(Tranche d'âge concernée : 16 – 23 ans)
C'est une Structure généralement mise en place par les Clubs, en particulier ceux de Fédérale Elite envisageant la montée en Pro D2.

PC

Centre d'Entraînement Technique (CET)

(Tranche d'âge concernée : Moins de 15 ans)

Poursuite du fonctionnement actuel sur chaque « Temps de petites vacances », avec pour objectif de détecter et accompagner les Jeunes à potentiel « Académie Fédérale ou Régionale ».

Ce travail sera effectué dans le cadre du Département ou en Association de 2, voire 3 Départements, en fonction des Secteurs géographiques, la coordination étant assurée par la Ligue.

Sélection Jeunes

En ce qui concerne les Sélections « Jeunes » (U15 à U18), nous sommes dans l'attente des Directives Fédérales, sachant que les Ligues ont la possibilité d'organiser des stages (ex : TIGNES cette année) et des échanges avec les Ligues voisines et les Pays limitrophes.

Les tournois interdépartementaux à l'initiative des Comités Départementaux restent toujours d'actualité.

DEVELOPPEMENT

Domaines d'intervention

- Ecoles de Rugby
- Milieux scolaire, universitaire, agricole
- Nouvelles Pratiques
- Rugby à 7 et Seven
- Rugby Féminin
- Cohésion Sociale
- Rugby et Handicap
- Accompagnement des Clubs
- Aide à la structuration des Clubs et des C.D.

Actions

- Rencontres avec les Comités Départementaux et les Comités Territoriaux en janvier et février pour état des lieux
- Rencontres avec les Référents Départementaux
- Réunion des Dirigeants responsables des sous-commissions par thèmes
- Questionnaires-supports auprès des clubs (Féminines, cohésion sociale ...) et échanges avec les Dirigeants impliqués (nombreux retours)
- Rencontres avec les Clubs
- Synthèse des informations en mars 2018

- Travail en relation avec le P.O.S.
- Rencontres avec les Institutions et les Partenaires (DRJSCS, USEP, UNSS, UGSEL...)
- Définition du Plan d'Action Développement en avril 2018
- Mise en place d'un Tableau de Bord Développement
- Mise en place progressive d'un Observatoire Développement
- Elaboration du Budget Prévisionnel
- Budget en attente d'arbitrage pour les actions prioritaires à engager
- Actions prioritaires : milieu scolaire, développement pratique féminine, actions d'aide à la structuration Clubs/Comité Départemental

Etapes à venir

- Rencontres dans les départements avec les Clubs à partir de septembre pour échanges avec les Dirigeants.

EPREUVES REGIONALES

- 1ère réunion de la Commission réduite, le 24 janvier 2018, avec 8 personnes
- Constitution de la Commission des Epreuves de la Ligue AuRA qui compte aujourd'hui 30 membres répartis sur les 4 Maisons de l'Ovalie

OBJECTIFS

- Proposition de compétition pour l'ensemble de la région AuRA.
- Prise en compte de l'avis des Clubs
- Respect des droits acquis

- 5 réunions en Visioconférence avec chaque MO + 2 réunions skype
- 2 enquêtes conduites en direction de tous les Clubs : 1 vers l'ensemble des Clubs (Fédéral et Séries) + 1 vers les Clubs d'Honneur → Analyse par la Commission
- Réunion à la FFR le 09 avril 2018 pour les directives et consignes à respecter.
- Premier Projet de nos compétitions par la Commission AuRA et envoi à la FFR.
- Visioconférence le 16 mai 2018 avec la FFR pour modification et validation de notre projet.
- Réunions avec les Clubs pour présentation du projet 2 avec envoi anticipé à chaque Club :
  - secteur EST le mardi 22 mai (37 clubs/39 clubs)
  - secteur SUD le mercredi 23 mai (31/33)
  - secteur NORD le jeudi 24 mai (49/58)
  - secteur OUEST le jeudi 24 mai (53/55)

  92% de participation, soit 170 Clubs présents sur 185 Clubs concernés

Echanges très intéressants avec les Clubs, qui ont apprécié le nouveau modèle de compétitions proposé.

Prise en compte de leurs remarques et modifications du projet dans la mesure du possible (ex : réserves Régional).

LE PROJET

Passage de 6 niveaux de Séries à 3 niveaux : PRE FEDERAL (40 Clubs), REGIONAL (65 Clubs), INTER DEPARTEMENTAL (70 Clubs).
Pyramide prenant en compte les droits acquis par les Clubs, le respect de la proximité et 3 principes essentiels : faire jouer les Clubs à leur niveau sportif - tirer le niveau de tous les Clubs vers le haut - jouer plus longtemps au cours de la saison sportive (Challenges et Coupes de Ligue, phases finales Ligue)

Formulaire d'inscription des Clubs envoyé par mail le 20 juin avec retour impératif au plus tard le 2 juillet.
Constitution des poules le 10 juillet.

Règlement sportif à présenter pour l'Assemblée Générale.

EPREUVES JEUNES

Il s'avère que nous sommes dans l'incertitude concernant la Nationale 2 (catégories Balandrade et Teulière A gérées par la FFR).

Pour rappel, cela concerne 16 équipes Balandrade et 24 équipes Teulière A au sein de la Ligue AuRA.
La Commission a prévu un championnat avec des poules de 10, permettant ainsi aux meilleures équipes de jouer jusqu'au 1er juin 2019. Pour les autres équipes le championnat se poursuit jusqu'au samedi 4 mai 2019.

Il est prévu d'envoyer les bulletins d'engagement vers le 15 juin 2018 (en attente des décisions définitives de la FFR) pour un retour vers le 15 août 2018. La Commission pourra ensuite constituer les poules.

La Commission organisera des réunions d'information pour les Clubs dans chaque Maison de l'Ovalie après le 15 juin 2018.
Il sera mis en place des barrages sur 3 dates en septembre afin de « conseiller » les Clubs sur la catégorie à choisir.

EPREUVES FEMININES

Concernant les épreuves Féminines, la Commission est dans l'attente d'un complément d'information de la FFR, sur des compétitions (la réforme est en cours).

- Actuellement, les équipes réserves sont intégrées aux phases qualificatives de FFEM1 et de FFEM2 en fonction de leur niveau, mais participent au challenge des équipes réserves.

- Afin d'éviter les problématiques règlementaires liées aux règles de qualification en Championnat de France et au déséquilibre entre les poules, à partir de la saison 2018/2019, les équipes réserves pourront prétendre à la montée, avec deux règles fondamentales :
  - Une équipe réserve ne peut pas évoluer dans la même division que l'équipe première du Club
  - Une équipe réserve ne peut évoluer qu'en 3ème ou en 4ème Division

- Conditionner les «passerelles» de l'équipe 1ère vers l'équipe réserve :
  - Maintien de la règle de participation aux matchs de phase finale soumise à un nombre minimum de matchs disputés en phase qualificative avec l'équipe réserve
  - Nombre maximum de matchs disputés par une joueuse avec l'équipe 1ère pour évoluer avec l'équipe réserve (nombre de Clubs dans la poule de l'équipe réserve+1), applicable dès la phase qualificative et pour les phases finales
  - Calendriers des compétitions couplés (dans la mesure du possible).
  - Abandon du rugby à VII Développement

- Passage au rugby à X, en Séniors et en Moins de 18 ans
- Adaptations règlementaires, notamment pour les règles du jeu à intégrer aux dispositions spécifiques FFR
- Mise en place d'une campagne de communication et de formation auprès des encadrements et des joueuses
- Accompagnement des Ligues dans la mise en place de leurs compétitions, notamment dans leurs règlements sportifs (possibilité de jouer à X ou à XV, sur le modèle des réserves territoriales masculines)
- Création du Championnat de France «Féminines Territoriales à X»

Les points de la réforme ci-dessus vont influencer l'organisation de notre championnat.
Un questionnaire a été transmis aux Clubs, avec un taux de réponse de 75 %.

FORMATION

- Programme de Bernard Laporte : La formation, avenir du Rugby Français

  « Replacer la DTN au centre de la formation française (Engagement n°18) »

- Objectif Formation Ligue AuRA

  « La formation, pilier central de la politique sportive de la Ligue AuRA »

- Dans le cadre de la rédaction du Plan d'Orientation Stratégique, les Comités Départementaux ont fait un premier Etat des lieux-Diagnostic de la Formation

  (Synthèse effectuée pour fixer les axes stratégiques de développement de la formation)

- Objectif Fédéral : Créer un lien de proximité avec les Clubs ;

  Formation dans les Clubs avec l'arrivée des CTC

- Constitution de la Commission Régionale

JPC

- Etat des lieux sur les 4 Territoires et dans les 12 Comités Départementaux
- Analyse et matérialisation des bonnes pratiques
- Préparation du Plan d'Actions en conformité avec le Plan de Formation Fédéral
- Mise en place de Sous-commissions Thématiques :

  ... Formations Fédérales (E.B.F.)

  ... Formations d'Etat

  ... Formation des Dirigeants

  ... Accompagnement des Formations et Suivi en Clubs
- Mercredi 21 février 2018 : Réunion avec le Représentant de la DTN en charge de la formation, avec le DTL et avec les Cadres Techniques de la Ligue AuRA pour la présentation de l'offre de formation avec esquisse d'une première ébauche d'organisation pour la rentrée 2018-2019.
- Mercredi 23 mai 2018 à CHAPONNAY : Présentation de l'organisation de la Formation Fédérale

  ... Création d'une Commission AuRA (Elus et Cadres des 4 Antennes de formation par Secteurs, dans les M.O.T.)

  ... Mise en place des Référents Départementaux, qui coordonneront les Référents de Formation des Clubs.

  ... Calendrier / Opérationnalisation de la formation dès le 1er juillet 2018.
- Mise en place des Formations DEJEPS Rugby à XV : rencontres avec le CREPS de Voiron et avec l'ADPS de Clermont Ferrand et conventionnement
- Ouverture d'un poste de Formateur à partir du 2 juillet 2018
- Etablissement du Budget Prévisionnel Formation
- Projet en cours de création d'un Institut Régional de Formation Rugby (Rentrée 2019)
- Programmation en cours de l'offre de formation :

  CQP (branches professionnelles et Certificats Fédéraux)
- Fin des séances de recyclage : Recyclage du Diplôme Fédéral tous les 5 ans, après formation de 20h.

OFFICIELS DE MATCHS

- Arbitres :

... Réunions avec les 4 D.T.A. en janvier 2018

... Mise en place du Cahier des Charges

... Rencontres et consultations de janvier à mars 2018

... Synthèse et préparation du Projet Régional

... Réunions de travail avec Joël DUME (D.N.A.)

... Mise en place du Projet de l'arbitrage et validation par les Instances Régionales et Fédérales

... Mise en place :

- Du Bureau Directeur avec 8 Membres
- Du Comité Directeur avec 12 Membres
- Des Cadres Opérationnels avec 62 Membres

- Représentants Fédéraux :

... Rencontres et consultations de janvier à mars 2018

... Synthèse et préparation du Projet Régional

... Réunions de travail au C.N.R. avec la Commission Fédérale des R.F.

... Mise en place du Projet des Représentants Fédéraux

... Réunion Générale avec tous les R.F. et la Commission Régionale à CHAPONNAY le vendredi 18 mai 2018, en présence du Secrétaire Général de la F.F.R., pour présentation du Projet Régional R.F.

... Validation du Projet Régional par les Instances Régionales et Fédérales

COMMUNICATION

- Messagerie : Solution retenue avec GOOGLE Professionnel
- Nom de Domaine en cours de validation : aurarugby.fr
- Charte graphique établie et validée
- Site Internet en cours de réalisation
- Utilisation transitoire des Sites Internet des 4 C.T.
- Mise en place de Newsletters

PLAN D'ORIENTATION STRATEGIQUE

En charge de la rédaction :

PC

Jérôme GARDON : Directeur Technique de Ligue (D.T.L)
Lydie BONNET (Elue Ligue AuRA)

Basé sur les organisations, les procédures, les outils et les compétences de l'ensemble des départements de la Ligue AUVERGNE RHONE ALPES, le POS de la LIGUE, en cohérence avec le POS Fédéral, sera le document formel et central de l'activité de la Ligue.

Il fixera les axes stratégiques d'orientation de la politique régionale, les objectifs et les actions qui seront périodiquement évaluées.

Ils détermineront les axes budgétaires dans le cadre d'un contrat d'objectifs entre la FFR et la Ligue.

Cette analyse soutenue servira ensuite de base à l'élaboration du POS départemental que chaque Comité Départemental est amené à produire, afin de fixer à son tour les orientations stratégiques de la structure départementale, en adéquation avec le POS de la LIGUE.

L'état des lieux et le diagnostic effectués par chaque Comité Départemental permettront d'élaborer un Projet fédérateur et structuré.

Les 12 Comités Départementaux ont restitué leurs travaux d'analyse de leur territoire dans les domaines géographiques, administratifs, sportifs et de développement du Rugby.

Chaque Comité Départemental a procédé à un découpage du Département, afin d'anticiper l'arrivée des CTC dans les bassins de Clubs.

Les premières analyses ont été effectuées dans les domaines suivants :
- Ecoles de Rugby
- Formation
- Relations Comités / Clubs
- Féminines

Elles permettent de dégager les points forts, les points faibles, les besoins, les axes stratégiques de développement.

L'étude fait émerger aussi les différentes pratiques et cultures sportives qui font la richesse de notre Région.

Un équilibre devra être trouvé entre l'harmonisation nécessaire au bon fonctionnement de la Ligue et le maintien des particularités locales, chères aux Départements.

L'avancée des travaux est communiquée à chaque réunion de Bureau et de Comité Directeur.

Une première réunion-bilan a eu lieu à Guilherand/Granges le 13 avril.

Une journée de co-construction des bassins de Clubs et de définition des orientations du Plan d'Orientation Stratégique est programmée le samedi 7 juillet 2018 à CHAPONNAY.

Elle réunira les Présidents des Comités Départementaux, les élus en charge de la rédaction du P.O.S et les cadres techniques.

Un Cabinet – Conseil accompagnera les Ligues dans la rédaction des axes budgétaires du P.O.S à partir des constats effectués.

Le P.O.S de la Ligue AuRA devra être remis à la Fédération Française de Rugby en mars 2019.

Rappel dates :

- 30 mars 2018 : Retour des diagnostics des Comités Départementaux
- 13 avril 2018 : Réunion du Groupe de Travail
- 23 avril 2018 : Désignation du Cabinet Conseil par la F.F.R.
- Juin 2018 : Définition de la Méthode avec la F.F.R.

DIRECTION TECHNIQUE DE LA LIGUE

La mise en place des 8 Directeurs Techniques de Ligue par Bernard LAPORTE et Didier RETIERE à partir du 8 mars 2018 est l'élément fondateur de la nouvelle politique sportive de la FFR et des Ligues vers les Clubs. La tâche N°1, confiée à ceux-ci en collaboration avec les Elus de la Ligue, consiste à établir un diagnostic stratégique.

Pourquoi un diagnostic stratégique de la Ligue AURA ?

Il va permettre la prise en compte indispensable de plusieurs facteurs : l'organisation, son environnement, ses ressources.

Ce diagnostic établit une vision stratégique qui va permettre, en toute objectivité, de faire une synthèse afin de déceler les orientations futures de la Ligue AuRA, conformément à la politique sportive fédérale.

Les étapes du diagnostic stratégique :

Définir l'identité de la Ligue AuRA de rugby et sa position stratégique (politique générale actuelle, valeurs, missions, type d'organisation, compétences)

Identification de ses principaux Domaines d'Activités Stratégiques

Analyse de l'environnement (micro, macro, parties prenantes, *cartographies à réaliser*)

Mesure du niveau d'attrait pour chaque Domaine d'Activités Stratégiques au regard des moyens dont dispose la Ligue ainsi que des préoccupations locales

Diagnostic des ressources et de la capacité à optimiser leur utilisation (actions des CRT, quels principes de mutualisation, quels financements, etc.)

Synthèse du diagnostic et orientations

Formalisation et mise en place du projet sportif :

- *Réalisation d'un tableau de bord* : document interne qui permettra de piloter l'activité, d'évaluer la « performance » de la Ligue AuRA, d'offrir une méthodologie claire partagée au sein de la Ligue et de bien répondre aux objectifs stratégiques de la Ligue AuRA.

De plus, il permet d'assurer un suivi des actions réalisées et une cohérence globale. Enfin, il permettra de mettre en valeur un consensus entre élus et techniciens de la Ligue, sur les objectifs à court, moyen et long terme.

Contenu du tableau de bord : recenser les objectifs de la Ligue, identifier des indicateurs pour chaque objectif, des variables d'actions pour chaque indicateur d'objectif, ainsi que des indicateurs pour chaque variable d'action.

- *Projet sportif de la Ligue :* rédaction, adhésion auprès des parties prenantes, mise en place et suivi.

- *Arrivée des Conseillers Techniques de Clubs et Mutualisation des Cadres Techniques Ligue : quelle orientation pour pérenniser les emplois ?*

RESSSOURCES HUMAINES

L'approche des Ressources Humaines existantes dans les 4 Comités Territoriaux a constitué un axe majeur du travail conduit dans la période de transition préalable à la mise en place de la Ligue AuRA : il l'a été par Alain KOCH, Chargé de Mission RH et Philippe NIOGRET, membre du Comité Directeur et du Bureau.

A partir du mois de Février, pas moins de 44 entretiens ont été conduits avec les différentes catégories de Personnels : 18 Administratifs, 25 Sportifs et 1 candidat recruté.

Objectif visé = ne pas attendre et anticiper en faisant participer, en impliquant et mobilisant les Acteurs tout en rassurant les Personnels avec qui nous allons ENSEMBLE construire votre Ligue AuRA.

Les entretiens ont donc permis :

- D'identifier et d'évaluer les compétences et potentiels d'évolution
- D'être à l'écoute des salariés pour repérer les craintes / résistances au changement et de recueillir les éventuels suggestions, attentes et souhaits
- De favoriser l'émergence d'une "entité salariée Ligue AuRA"
- De préfigurer les missions des Personnels en liaison avec les objectifs et missions de la Ligue AuRA

Les principales actions engagées ou initialisées :

- ✓ Positionnement des Référents salariés de la Ligue en charge de missions transverses centralisées ou décentralisées :
  - Thomas BACONNIER Directeur Financier rattaché au Trésorier Général Gérard AMBLARD;
  - Pierric GERBIER Directeur opérationnel rattaché au Secrétaire Général, en charge des secteurs Sportif, RH, Informatique, Système de communication et Oval'E + gestion administrative des Maisons Ovales de MONTBONNOT et CHAPONNAY ;
  - Marion KELLIN Directrice Administrative, rattachée au Président en charge des Secteurs Développement, Formation et suivi du POS + Secrétariat du Comité Directeur et du Président + gestion administrative de la Maison Ovale de CLERMONT FERAND ;
  - Karine DELOCHE rattachée au Secrétaire Général, en charge des Secteurs Obligations des Clubs et Homologation des terrains, le secrétariat du Secrétaire Général + gestion administrative de la Maison Ovale de GUILHERAND GRANGES

- ✓ Constitution du Groupe de travail des Référents autour des actions à engager immédiatement pour être en ordre de marche dès le 1er Juillet 2018 [coûts financiers Clubs, organisation des formations, organisation comptable transverse ...] et le repérage des "bonnes pratiques" à généraliser [forfaitisation des frais d'arbitrage, règlements sportifs et financiers ...]
- ✓ Au plan sportif, constitution d'un groupe de pilotage pour assurer la CONTINUITE de SERVICE au profit des Clubs et des Comités Départementaux, tout au long de la période transitoire, plus ou moins durable, avant l'arrivée des CTC (Conseillers Techniques de Clubs), pour ne pas perdre de terrain sur l'ensemble des actions actuellement conduites
- ✓ Au plan Formation : embauche d'un Coordinateur des Formations DEJEPS
- ✓ Harmonisation de la couverture sociale du Personnel : choix de la Mutuelle GROUPAMA pour la Prévoyance / Frais de santé
- ✓ Allocation généralisée des Tickets Restaurant au 1.01.2019
- ✓ ...

Beaucoup de choses ont été conduites, mais le chantier est vaste avec des sujets à aborder ou finaliser, tels que :

- l'organisation et la gestion harmonisée du temps de travail
- l'élaboration du Règlement intérieur
- l'élaboration du Documents unique d'évaluation des risques dans chaque Maison Ovale
- la mise en place des affichages et registres obligatoires dans chaque maison Ovale
- la création d'un Comité Social et Economique comme Instance de représentation du personnel et de dialogue social
- la "radioscopie" des contrats de travail et le "scanner" des rémunérations pour établir une véritable stratégie RH et une politique de rémunération

- la projection des besoins « Ressources Humaines » à court et moyen termes
- ...

Une démarche pour réussir ENSEMBLE ce challenge commun = le "groupé pénétrant" avec des Acteurs soudés, passionnés et impliqués !

COMMISSION DES FINANCES
Travaux réalisés à ce jour

- Etablissement du budget prévisionnel saison 2018/2019
- Après appel d'offre, achat du logiciel comptable de la Société SAGE qui permettra notamment aux Clubs de consulter eux-mêmes leurs comptes Ligue.
- Un groupe de travail composé de salariés et d'élus a rendu sa copie sur les règlements financiers. Comme nous nous étions engagés lors de notre campagne électorale, la contribution des Clubs aux recettes de la Ligue (amendes financières, mutations....) sera en moyenne en baisse d'environ 12 %.
- Constitution de la Commission des Finances avec plus particulièrement la mise place d'une D.R.A.C.G. (Direction Régionale d'Aide et de Contrôle de Gestion) au niveau de la Fédérale 3. Cette dernière aura également pour mission d'aider et d'accompagner les Clubs de Pré Fédérale sur la base du volontariat.
- Mise en place d'une Mutuelle commune à tous les salariés.

Travaux en cours :

- Mise en place d'appels d'offres sur nos contrats fournisseurs (assurances, contrats maintenance....).
- Paramétrages du suivi du budget et de la comptabilité analytique.
- Formation des salariés concernés au nouveau logiciel comptable.

6) Présentation des Epreuves Régionales et du P.O.S :

En complément du Rapport d'Activité, Lydie BONNET (Présidente du C.D. 07 et Elue chargée du P.O.S.) apporte des précisions sur la mise en place du Plan d'Orientation Stratégique :

- Organisation
- Calendrier
- Questionnaire auprès des 12 C.D.
- Réunions de travail ...

Un séminaire de travail sera organisé le samedi 7 juillet 2018 à Chaponnay.

Gilles CASSAGNE fait état de nombreuses réunions de travail avec la Commission Régionale, et avec la F.F.R. Il rappelle les formules proposées et le questionnaire envoyé aux Clubs.
Il rappelle l'organisation des 4 réunions de préparation pour les Clubs de chaque Maison de l'Ovalie, avec un taux de participation de 92 % (soit 170 Clubs sur 185 Clubs). Il souligne la qualité des débats et des interventions.
Suite aux retours des Clubs, des évolutions ont été nécessaires (calendriers, blocs de matchs...)

La finalisation du Règlement Sportif est en cours (en attente des réponses fédérales quant à la valorisation des Clubs présentant une équipe réserve dans le Championnat Régional)

PC

Le 3 juillet 2018, après le Congrès Fédéral de Perpignan, la Commission se réunira pour établir les Poules des divers Championnats et valider les calendriers.

En ce qui concerne les Epreuves Jeunes et les Epreuves Féminines, des réunions seront organisées dans les 4 Maisons de l'Ovalie, avec les Clubs, entre le 17 et le 30 juin 2018.

7) Autres interventions complétant le Rapport d'Activité :

Arbitrage :
Jean-Pierre CHORDA représente Alain CECCON (Président du Pôle des Officiels de Matchs) excusé. Il présente Alain RONGIER et Henri DUC, qui sont les Responsables des Représentants Fédéraux à la Ligue AuRA.

Il souligne le travail important réalisé par la Commission des Officiels de matchs, depuis janvier 2018. Il rappelle deux informations importantes :

- L'obligation de fournir des arbitres dans les Clubs en Fédéral et en Territorial va sans doute évoluer et ces évolutions seront transmises par la Direction Nationale de l'Arbitrage qui tiendra son Congrès la semaine prochaine.

- La mise en place d'un forfait arbitrage pour tous les Clubs (hors Clubs Fédéraux), sur le modèle existant depuis plusieurs années en Auvergne est à l'étude et sera proposée aux clubs.

Jean-Pierre CHORDA précise qu'il y a 455 Arbitres et 130 Représentants Fédéraux sur le Territoire de la Ligue AuRA.

8) Questions relatives au Rapport d'Activité :

Yves PERROT (Saint Etienne) demande des précisions sur l'élaboration des Règlements Sportifs et notamment sur la reprise des Règlements Sportifs adoptés dans les 4 Comités Territoriaux (avec des différences notables sur certains points, comme la montée acquise en Division Supérieure).
Gilles CASSAGNE confirme que l'ensemble des documents existants ont été étudiés dans le cadre de l'élaboration des nouveaux Règlements Sportifs et que le cas signalé par Yves PERROT est bien pris en compte.

9) Adoption du Rapport et du Rapport d'Activité :

Le vote en Assemblée Générale se conclut par l'adoption, à l'unanimité des Clubs présents et représentés, du Rapport Moral et du Rapport d'Activité.
Votes pour : 191 Clubs, soit 1 409 voix
Vote contre : 0 Club
Absention : 0 Club

10) Présentation et Adoption du Budget Prévisionnel :

Gérard AMBLARD, Trésorier Général, rappelle les nombreuses incertitudes en termes de recettes et de dépenses. L'évolution sera suivie tous les 2 mois. La volonté est de présenter un budget prudent, en relation avec l'Expert-Comptable, Directeur Financier de la Ligue.

Gérard AMBLARD signale que la Ligue a bénéficié d'une avance de trésorerie de 35.000 € provenant de la F.F.R.
Cette avance de trésorerie n'a pas été entièrement utilisée, grâce, notamment, à l'implication des Comités Territoriaux.
Le Budget a été envoyé aux Clubs et est présenté avec :

- 4.120.000 € de produits d'exploitation.
- 4. 329.000 € de charges d'exploitation
- Un résultat d'exploitation de - 209.000 €
- Un résultat courant de - 219.000 €
- Et un résultat net prévisionnel de - 204.000 €

Olivier ALLEGRET, représentant le Club d'ARCOL intervient comme suit :
« Est-il vrai qu'en Comité Directeur de la Ligue, il a été voté une taxation de 3 € par billet vendu lors des Matchs internationaux ? »
« Est-il vrai aussi, qu'il y aura une mise en place d'amendes administratives, pour les absences en A.G., ce qui ne correspondrait pas à l'engagement n°24 de Bernard LAPORTE... »

Gérard AMBLARD signale que pour la billetterie, il a été convenu d'une participation de 1 € par billet (pour compenser les frais de traitement administratif) à la place des 3 € existant actuellement dans les Comités Territoriaux.
Il s'agit donc d'une baisse réelle du coût appliqué.
Gérard AMBLARD signale également, que concernant les absences constatées lors des Assemblées Générales, il s'agit plutôt d'une incitation que d'une pénalisation.
En effet, seuls les Clubs absents (sans excuses, ni procurations) seraient concernés.
D'ailleurs, considérant que tous les Clubs indisponibles enverraient sans aucun doute leurs procurations, la ligne budgétaire prévue a été établie à 0 €.
Gérard AMBLARD rappelle, enfin, l'étude menée par un groupe de travail, constitué d'Elus et de salariés, sur le thème des coûts financiers des Clubs.
Cette étude aboutit à une diminution de 12 % des prélèvements en direction des Clubs, pour la part régionale.
Bien qu'il n'y ait aucune obligation statutaire de voter ce budget prévisionnel en A.G.O., le Président Patrick CELMA demande aux Clubs présents de bien vouloir se prononcer.

Le Président Patrick CELMA soumet le budget prévisionnel au vote des Clubs.
Votes pour : 187 Clubs, représentant 1 377 voix
Votes contre : 3 Clubs, représentant 22 voix
Abstention : 1 Club, représentant 10 voix

Le Budget prévisionnel 2018-2019 est adopté à la majorité requise, des Voix exprimées.

11) <u>Désignation de la ville accueillant l'Assemblée Générale 2019</u> :

Le Président Patrick CELMA propose d'organiser l'Assemblée Générale Ordinaire en juin 2019 à Chaponnay.
Pour les années suivantes, la rotation dans les 4 Maisons de l'Ovalie est à étudier.
Il soumet au vote des Clubs, la proposition 2019.
Votes pour : 191 Clubs, représentant 1 409 voix
Vote contre : 0 Club



Abstention : 0 Club
L'organisation de l'Assemblée Générale à Chaponnay en juin 2019, est adoptée à l'unanimité des Clubs présents ou représentés.

12) Désignation du Commissaire aux Comptes :

Le Président Patrick CELMA propose la désignation du Commissaire aux Comptes, avec un engagement pour 6 ans.
Commissaire aux Comptes :
Société AMV AUDIT ET COMMISSARIAT, représenté par Monsieur Jean Michard
26, Rue Raspail, 69 600 OULLINS

Commissaire aux Comptes suppléant :
Société MAZA SIMOENS
26, Rue Raspail 69 600 OULLINS

Il soumet cette proposition au vote des Clubs.
Votes pour : 191 Clubs, soit 1 409 voix
Vote contre : 0 Club
Abstention : 0 Club

La désignation du Commissaire aux Comptes est adoptée à l'unanimité des Clubs présents ou représentés.

13) Questions diverses :

Michel DORLIN s'étonne de voir son nom sur la liste des Membres de la Commission Scolaire et Universitaire, et émet des réserves sur l'éventualité de sa participation.

14) Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Patrick CELMA remercie l'ensemble des Clubs pour tous ces 2 votes prononcés à l'unanimité, ou à une très grande majorité, qui vont permettre de mettre la mise en place, en toute sérénité, de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby.

La séance est levée à 13h00.

A Chaponnay, le samedi 9 juin 2018,

Le Secrétaire Général,

Patrick CARRE

Le Président,

Patrick CELMA

Pièce jointe : Rapport de la Commission Electorale

Vote AG Ordinaire Ligue AURA du 9 juin 2018

Assemblée Générale Ordinaire :

	Nb de Club Théorique	Nb de clubs Présents	Nb de clubs représentés		Nb de Voix théorique	Nb de Voix enregistrées
Alpes	57	29	16		418	353
Auvergne/Limousin	76	15	17		453	247
Drôme Ardèche	52	20	19		304	245
Lyonnais	85	74	1		603	564
	270	***138***	***53***		***1778***	***1409***
Quorum nb de Club	**70,74%**					
Quorum nb de Vx	**79,25%**					

Vote du rapport d'activités et rapport moral : adopté à l'unanimité

(Non obligatoire) – vote du budget prévisionnel : adopté à la majorité

- Pour : 97.59% (1375 voix)
- Abstention : 0.64% (9 voix)
- Contre : 1.77% (20 Voix)

Pierric Gerbier

Membre de la Commission Électorale

Raphael Gourjux

Président de la Commission Electorale